

ANGLAIS
EPREUVE A OPTION : ORAL
Monia CASTRO, Cécile COQUET

Coefficient 2. Durée de préparation : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 20 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien

Types de sujets donnés : texte extrait d'un document à caractère historique de la période de 1750 à nos jours.

Modalité de tirage du sujet : tirage au sort d'un sujet

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Au cours de l'oral de la session 2014, quatre candidat(e)s ont été auditionné(e)s par le jury. Une candidate a reçu la note de 16/20 sur un texte du domaine britannique, un candidat celle de 15/20 sur un document du domaine américain, sur lequel les deux autres candidats ont obtenu 05/20. En conséquence, la moyenne de cette épreuve a été de 10,25 cette année (contre 14,2 l'an dernier) avec un écart-type de 6,08 (contre 3,63 en 2013).

Le jury a, comme toujours et dans la mesure du possible, pris soin de répartir les textes proposés à égalité entre le domaine britannique et américain ; cette année encore, en raison de la configuration du planning, une optionnaire a été entendue sur un texte du domaine britannique proposé à ses camarades passant l'épreuve commune de langue vivante en anglais, qui ont d'ailleurs également excellé dans l'analyse de ce document (« *Elective Dictatorship* »). Quant à l'extrait d'un arrêt de la Cour Suprême fédérale, qui portait sur la séparation entre églises et Etats aux USA, il avait été spécialement réservé aux candidats optionnaires. Les attentes du jury étaient donc adaptées, comme les années précédentes, à un degré de préparation plus poussé et à un niveau de connaissances et de langue plus élevé.

Trois candidats ont donc travaillé sur une décision relativement peu connue de la Cour Suprême, l'arrêt *Gobitis*, dont l'intérêt consistait à s'interroger sur la nature religieuse ou non du salut au drapeau américain dans les écoles publiques, les plaignants se prévalant de leur appartenance aux Témoins de Jéhovah pour contester l'obligation physique faite à leurs enfants d'exécuter ce salut ou d'être re-scolarisés dans une école privée. Ce texte permettait de souligner l'incidence du contexte de 1940 sur le degré de patriotisme exigé des citoyens, fussent-ils en devenir, et d'étudier le conflit entre la liberté religieuse d'une part, censément garantie par les 1^{er} et 14^e amendements (*Equal Protection Clause*), et la crainte de la sédition et du « mauvais exemple » au sein de l'école d'autre part. Deux candidats ont malheureusement tenté de se réfugier dans le plaquage de fiches sur la devise *E pluribus unum* ou le New Deal, ce qui les a amenés à s'enfermer sur de fausses pistes d'analyse où la religion civile américaine (fort bien définie par Robert N. Bellah) a été qualifiée de « *secular religion* » et mise en parallèle avec une supposée laïcisation de la société américaine. Le troisième candidat a su mobiliser ses connaissances sur la Constitution pour saisir les lignes de force du document et en proposer avec conviction une analyse pertinente, bien structurée, dans une langue assez riche et exempte d'erreurs graves en grammaire comme en prononciation pour obtenir 15/20.

La candidate qui a travaillé sur le texte intitulé "*Elective dictatorship*" a montré à la fois des connaissances solides en politique britannique et une bonne maîtrise de la langue anglaise.

Le jury a tout de même déploré beaucoup de passages hors sujet en raison de plaquages de cours intempestifs. Lorsque les candidat(e)s ne se sont pas concentré(e)s sur le texte lui-même, ils/elles n'ont pu répondre aux questions du jury de façon satisfaisante (tout particulièrement sur des points de civilisation contemporaine).

Dans l'ensemble, les prestations orales des candidats optionnaires comme des non-optionnaires ont, cette année comme l'an dernier, traduit un effort appréciable pour combler les lacunes signalées en 2012 et 2013 dans leur connaissance du domaine britannique. Nous les encourageons à poursuivre sur cette voie.

Enfin, le jury a encore pu constater la présence fréquente d'approximations dans la prononciation de phonèmes propres à la langue anglaise (th, ch) et de mots du registre courant, d'assez nombreux déplacements d'accents toniques, ainsi que d'erreurs de construction (*children which, *an Enlightenment heritage, *another authority as that of God, *to make live together both civil religion and faith convictions, *when it comes to defend, *a totalitarianism, *take part to), de recours au présent historique, de barbarismes ou d'erreurs sur les verbes irréguliers (*which leaded), sans doute imputables à la nervosité des candidat(e)s.

Il encourage les candidat(e)s futurs ou malheureux(ses) à poursuivre leurs efforts pour éviter de faire l'impasse sur l'une des deux aires culturelles ainsi que sur les évolutions récentes des systèmes politiques et à s'exercer plus souvent à la prise de parole en anglais, afin de mieux apprendre à se détacher de leurs notes et articuler de façon claire.

Statistiques de l'épreuve :

Note minimum : 05/20

Note maximum : 16/20

Moyenne: 10,25/20

Ecart type : 6,08

Textes proposés :

US Supreme Court, *Minersville School District v. Gobitis* (1940) Argued April 25, 1940, decided June 3, 1940 (notes obtenues: 05, 05, 15)

Lord Hailsham, "Elective Dictatorship" (The Dimbleby Lecture), *The Listener*, October 21, 1976 (note obtenue: 16)